

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### VIGILANCE ORANGE – ORAGES

Météo France a placé le département de la Côte-d'Or en **vigilance orange ce vendredi 12 juin 2020 pour des orages qui débiteront vers 15h00** en grande partie dans l'est du Département.

Des pluies abondantes émaneront du sud du département et les orages impacteront particulièrement le secteur de la Plaine de Saône et la Vingeanne.

Ces orages seront accompagnés de très fortes rafales de vents pouvant atteindre 80 à 100 km/h et d'un risque de grêle. Dans l'ouest du département, des pluies temporairement intenses pourront atteindre 20 à 40 mm.

#### *Conseils et recommandations*

Limitez autant que possible vos déplacements pendant cet épisode et évitez les promenades en forêts.

Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques, mettez à l'abri les objets sensibles au vent.

À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées.

Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.

En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.